



**NOTE D'INFORMATION
RESERVATIONS DES REPAS
FOYER**

Objet : Réservations des repas au restaurant du FOYER

Mesdames, Messieurs,

Afin de faciliter la gestion des repas, toutes les réservations de repas au restaurant du foyer doivent s'effectuer **uniquement au service de la régie**, par téléphone au 04 90 83 66 41 ou par mail periscolaire@mairie-entraigues.fr ou en vous rendant directement au bureau de la régie au n°17, Rue des Peyssonnières

Les réservations doivent se faire au plus tard le jeudi jusqu'à 17 heures pour la semaine suivante

Les annulations de réservation devront également être signalées exclusivement au service de la régie, au minimum 4 jours avant la date du repas à annuler

Tout repas qui n'aura pas été décommandé **4 jours à l'avance sera facturé**

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration

Le service de la régie

Tarif :	<ul style="list-style-type: none">- Repas foyer – habitant de la commune : 6.00 €- Repas foyer – extérieur à la commune : 10.00 € <p style="text-align: center;">Horaires des repas : 11h45/13h45</p>
----------------	---

Horaires du service de la régie

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 à 12h30	13h30 à 17h00
Mardi	Fermé au public	13h30 à 17h00
Mercredi	8h30 à 12h30	13h30 à 17h00
Jeudi	Fermé au public	13h30 à 17h00
Vendredi	8h30 à 12h30	13h30 à 16h30